



Le CSE a pour mission d'assurer l'expression collective des agents permettant de prendre en compte leurs intérêts dans les décisions relatives à la situation économique et financière de PE, l'organisation du travail et aux conditions de travail d'hygiène et de sécurité.

Présent.es SNU : C.Gruot, E.Prost, S. Selaries, S. Babouillard, R. Chanliaud, V. Kerlouegan



ODJ CSE : Point CSSCT, Convention tripartite 2024/2027, Organisation régionale et territoriale et impact sur l'immobilier, Relogement DT 39-70, Expérimentation MSA, Test auto-diag partagé des difficultés de recrutement

Présent.es Direction : M. Swieton, C.Riffard, O.Ferru
Intervenants : M. Cholet, M. Mille, A. Jacquet, N. Roser



CSE, l'🤔 du SNU

CSE du 25/04/2024



BASSE CONSEQUENTE DES PORTEFEUILLES CEJ ET AIJ AU 1ER JUIN 2024

Le ministère a imposé une baisse de 15% des entrées en CEJ ce qui se traduit en BFC par une **suppression de 8 portefeuilles CEJ et 11 AIJ**.

Plus spécifiquement pour le CEJ il est brutalement mis fin aux lettres de mission en cours jusqu'au 31 décembre. La direction nous annonce une méthode douce tant pour les conseillers que pour les jeunes accompagnés : pas de rupture de parcours pour les jeunes, pas d'arrêt abrupt de leur mission pour les conseillers. Sur le terrain, les témoignages nous font part d'une réalité plus violente : par exemple 24 heures pour décider quel portefeuille serait supprimé, ...

Que d'énergie perdue

Si vous êtes concernés, un entretien tripartite avec votre ELD et le service RH vous sera proposé afin d'envisager la reprise d'un autre portefeuille, valoriser les actions conduites au cours de votre mission... Vous souhaitez en savoir plus, contactez-nous : syndicat.snu-BFC@francetravail.fr

ON EN PARLE ?

Actualité oblige (lire [ici](#)), notre région n'échappe malheureusement pas à la hausse constatée partout en France et très inquiétante du nombre de fiches de signalement, **+ 44% depuis en 2022 en BFC**. Alors on peut se dire que cette augmentation est due à l'incitation à déclarer tout incident mais ne devrions-nous pas chercher d'autres explications ?

Pour le SNU nous sommes en première ligne face à une tension sociale, issue pour notre public des réformes successives de l'Assurance chômage. Notre sécurité ne dépendrait-elle pas aussi de nos politiques ? **Et cela ne dédouane en rien l'obligation de notre Etablissement de tout mettre en œuvre et d'obtenir les moyens pour nous protéger.**

BDE D'AVRIL 2024 : FT BFC EN PANNE DE TITULARISATIONS ET DE MUTATIONS EXTERNES

Comme pour chaque BDE depuis janvier, toujours pas de possibilité d'embauche. La DR n'aurait toujours pas une vision claire des ETP alloués en 2024... Les postes ouverts ne restent donc accessibles qu'en intra BFC sauf pour des postes spécifiques et d'encadrants.

A quand des effectifs supplémentaires en agence pour absorber la charge de travail ?

RELOGEMENT DE LA DT 39/70 A L'AGENCE DE DOLE ET SON IMPACT SUR L'AGENCE : IL N'EST PIRE SOURD QUE CELUI QUI NE VEUT PAS ENTENDRE.

Dans le cadre de la réduction des m², la direction a débuté le processus d'information / consultation en janvier. Elle nous affirme qu'à cette date, revenir à une DT par département n'était pas dans les tuyaux. Septiques quant à cette assertion, et sans réponses concrètes à nos questions et propositions, **nous avons voté contre ce projet...**

Qui se mettra de toute façon en place.

Et vive le dialogue social à France Travail !

LE CHEMIN FAISANT EN VOITURE ELECTRIQUE ET SES LIMITES RSE.... OU COMMENT ARRIVER A SAINT-CLAUDE AVEC 20% DE BATTERIE ET NE PAS ETRE SUR DE POUVOIR REPARTIR.

La RSE c'est bien mais faire un aller-retour Dijon Sud Saint-Claude et Besançon Saint-Claude en e208 de service le même jour relève plus du parcours du combattant que d'une promenade de santé pour la planète. Les données constructeur d'autonomie se heurtent à la dure loi de la nature montagnaise jurassienne (montées, descentes). Et que dire de la recharge des deux véhicules quand il n'y a qu'une borne de recharge sur site et que celle-ci fait sauter le disjoncteur de l'agence et tombe en panne... Il faut alors trouver une solution de secours avec la carte magique mais à Saint-Claude, les bornes de recharge ne sont pas monnaie courante. Et le retour se fait à bon port mais en faisant très attention à la consommation électrique.

Perte de temps, stress, voyage sans chauffage, sans musique, sans téléphone en charge pour épargner la batterie, décidément RSE, QVT et prévention des RPS ne font pas toujours bon ménage à France Travail.

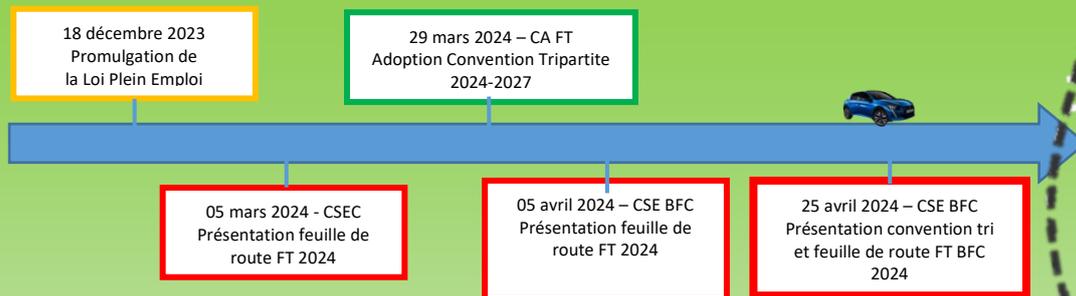


Vous souhaitez plus d'informations ? N'hésitez pas à nous contacter.

Toutes les coordonnées de vos élus SNU-BFC sont [ici](#)



FRANCE TRAVAIL RETROUVE LE CHEMIN FAISANT... EN VOITURE ELECTRIQUE... ENCORE !



Pourquoi un rappel de ces dates ? Quelle importance pour le dialogue social ? Quel impact sur notre quotidien ? Les projets se mettent en place, dans un ordre qui ne devrait pas être celui-ci. Comment déployer une feuille de route nationale alors même que la convention tripartite n'est pas adoptée ?

A quoi se rattacher au quotidien dans les agences, les services, puisque l'intégralité de ces projets vient nous faire croire que nous avons une marge de manœuvre, que nous pouvons tester, expérimenter, analyser et apporter des corrections. Tout ceci est un leurre. Quelles qu'elles soient, les modifications annoncées se mettront en place et ce à iso-effectif. Celles présentes dans la loi parce que justement, il s'agit d'une loi et que France Travail ne peut qu'appliquer pour le 1^{er} janvier 2025. Mais cette méthode permet également de présenter des dossiers vides et creux en CSE, empêchant ainsi les élus d'effectuer leur travail d'alerte sur l'atteinte aux conditions de travail, la mise en danger des agents, la prévention des RPS. Chaque projet, test, poc, cas d'usage... sera travaillé différemment, pas sur tous les sites, sans possibilité de mettre en lumière les difficultés rencontrées puisque celles-ci seront normales et devront simplement faire l'objet de correctifs.

Lors du CSE du 05 avril 2024, le SNU-BFC a tenté de contraindre la direction à consulter les élus CSE pour chacun de ces projets. Il n'a pas été soutenu par les autres organisations syndicales qui ont estimé qu'il était trop tôt. Force est de constater qu'il est déjà trop tard et que, même avec un vote CONTRE majoritaire, tout projet se poursuivra sans analyse de l'impact sur les conditions de travail (cf relagement de la DT 39-70).

Contraints d'aller également chemin faisant, les élus CSE SNU-BFC poursuivront leurs actions par tout moyen et sans attendre de n'avoir plus que 20% d'autonomie.

16 MAI : POINT DE DEPART POUR UNE NAVIGATION A VUE...MSA

Après avoir pris connaissance du projet MSA à expérimenter, qui prévoit notamment :

- Un changement des critères de répartition des demandeurs d'emploi en fonction de leurs besoins, pour permettre leur affectation à un conseiller
- Un changement des modalités d'accompagnement des demandeurs d'emploi « usagers »
- La mise en place de 2 « Modèles » d'accompagnements qui sont eux-mêmes divisés en plusieurs types de suivis.
- Une externalisation de masse de l'accompagnement des demandeurs et une privatisation de nos métiers que nous pouvons chiffrer à 400 millions d'euros versés à des prestataires (448 euros prévus par bénéficiaire pour 900 000 annuels tel que prévu dans un document de travail interne à France Travail présenté lors d'une réunion mi-avril).

Et considérant l'importance des impacts de ce projet du fait des changements envisagés et de leurs conséquences sur l'organisation du travail, la santé, la sécurité et les conditions de travail des salariés, les élus CSE SNU-BFC votent CONTRE et alertent sur la perte de sens au travail, le conflit de valeur qu'engendre le recours à une externalisation massive de nos missions.

Dans le cadre d'un dialogue social sincère et loyal, les élus demandent à la direction la mise en place d'un suivi mensuel tant qualitatif que quantitatif de cette expérimentation.

Les élus CSE SNU-BFC poursuivront leurs actions par tout moyen et sans attendre de n'avoir plus que 15% d'autonomie.



Vous souhaitez plus d'informations ? N'hésitez pas à nous contacter.

Toutes les coordonnées de vos élus SNU-BFC sont [ici](#)



APRES L'AUTO DIAG DES SALARIES PUIS DES DE VOILA CELUI POUR LES ENTREPRISES.

Un test sur 6 mois qui démarre en avril/mai : Mise à disposition des entreprises rencontrant des difficultés de recrutement d'un auto-diagnostique partagé.

2 modalités :

- Préventif (Autun- Le Creusot -Montceau)
- En Coordination avec des partenaires (Sens + dpt 21) en lien avec les Milo et Cap Emploi ou le CD 21.

L'objectif est d'amener l'entreprise à identifier par elle-même ses difficultés de recrutement.

Pas de campagne massive en direction des employeurs mais un envoi ciblé à la main des CDE. Encore une perte d'énergie pour les conseillers mais pour la direction "C'est un challenge pour crédibiliser notre savoir-faire"

ATTENTION BATTERIE PROCHE DE LA RESERVE.



EN CONCLUSION DE CE GRAND THEATRE DE GUIGNOL

Pour celles et ceux qui se sont demandé à quoi pouvait bien servir tout ce pognon de dingue que France Travail utilise pour rémunérer des cabinets de conseil tel que Roland Berger, Accenture, PricewaterhouseCoopers, Eurogroup ne cherchez plus : cela permet à la DG de mettre en place un semblant de dialogue social, avec des dossiers apparemment super travaillés mais en fait vides, des décisions déjà prises mais sous couvert de chemin faisant et pour répondre à l'obligation d'information/consultation présentées comme susceptibles d'évoluer voire d'être purement et simplement abandonnées.

Bref, cela permet à la DG qui répond à une pure commande politique de mise au pas des privés d'emploi (et en boomerang des salariés actuellement en poste), de faire comme si les règles du code du travail étaient respectées.

Et tout ceci avec la complicité plus ou moins assumées de certaines organisations syndicales.

Comptez sur les élus CSE SNU-BFC pour poursuivre leurs actions par tout moyen et sans attendre de n'avoir plus d'autonomie du tout.



Vos élu.es SNU au CSE

Catherine Gruot – snu.gruot-bfc@francetravail.fr

Emilie Prost – emilie.prost@francetravail.fr

Vincent Vidiani – vincent.vidiani@francetravail.fr

Romain Chanliou – romain.chanliou@francetravail.fr

Sylvie Selaries – sylvie.selaries@francetravail.fr

Sylvaine Babouillard – s.babouillard@francetravail.fr

Emmanuel Propper – emmanuel.propper@francetravail.fr

Francis Chambarlhac – snu.chambarlhac-bfc@francetravail.fr

Votre Représentant syndical SNU :

Vincent Kerlouégan – snu.kerlouegan-bfc@francetravail.fr



Vous souhaitez plus d'informations ? N'hésitez pas à nous contacter.

Toutes les coordonnées de vos élus SNU-BFC sont [ici](#)

